



## **SYNDICAT NATIONAL DU TRESOR 59**

82, avenue Kennedy - 59033 LILLE CEDEX  
Accès Métro : GARES ou MAIRIE de LILLE  
Tél. 03 20 62 42 84 Télécopie 03 20 62 41 21 ou 45.96  
@mail : [TRESOR.CGT059@WANADOO.fr](mailto:TRESOR.CGT059@WANADOO.fr)  
ou [CGT.59@CP.FINANCES.GOUV.FR](mailto:CGT.59@CP.FINANCES.GOUV.FR)  
URL : <http://perso.wanadoo.fr/sntcgt59/index.htm>  
Sur Intranet <http://www.tresor.cgt.fr/59>

### **Compte-rendu du C.T.P.L. du 28 juin 2006**

L'ordre du jour était le suivant :

- 1- la Charte du Dialogue Social
- 2- réseau et missions :
  - mise en œuvre des Hôtels des Finances
  - expérimentation des délégations de compétence inter-trésoreriers dans le Nord
  - modernisation du réseau
- 3- formation professionnelle
- 4- questions diverses

Vos représentants CGT ont fait une déclaration liminaire longue et argumentée.

Afin de ne pas alourdir ce compte-rendu, nous en reproduisons ci-après des extraits parmi les plus significatifs.

#### **1- la Charte du Dialogue Social**

Vos représentants CGT ont déclaré :

*«...Le 21 Avril dernier avec 7 organisations syndicales, le SNT-CGT a signé la Charte des bonnes pratiques du Dialogue Social. Seule la CFDT n'a pas souhaité s'y associer.*

***Il y a nécessité d'un dialogue social réel et rénové, capable de répondre aux aspirations des personnels et à une réelle modernisation des services.***

*Nous sommes confrontés à de sérieuses difficultés dans la mise en œuvre d'un dialogue social de qualité. Ce dialogue nécessite une plus grande écoute et une réelle prise en compte des propositions et des revendications portées par les organisations syndicales, les personnels, et plus largement par l'ensemble des salariés. ... Le dialogue social doit permettre de manière plus large la reconnaissance du fait syndical et l'émergence de droits nouveaux pour l'ensemble des personnels.*

*Pour le SNT-CGT, la seule existence de cette charte n'est pas suffisante. Il est essentiel que la direction générale et la direction départementale traduisent par des actes leur volonté de la mettre en œuvre....*

***...Jusqu'à présent vous décidez et ensuite seulement vous discutez.***

*En fait de discussion, vous nous informez de vos conclusions énoncées comme non négociables, sous prétexte qu'il s'agit d'une « commande » de la DGCP, ou encore d'une « commande » ministérielle.*

*L'une des dernières illustrations dans le nord est votre plan de fermeture de trésoreriers sans aucun dialogue préalable.... Vous avez alors beau jeu de nous reprocher de véhiculer des rumeurs, d'être de « mauvaises sirènes mal intentionnées » comme entendu de votre bouche lors des journées inter-catégorielles B et C ....*

*...Rappelons tout de même que nos interpellations lors du CTPL du 13 février sur les fermetures de postes et les créations d'hôtels des finances étaient largement fondées. Il n'est pas sûr que sans cela les personnels en aient su plus sur leur avenir...*

***...L'arrivée voilà près d'un an de la nouvelle direction n'a pas amélioré nos relations, loin s'en faut !***

*La censure est rétablie, il faut dorénavant l'imprimatur du Directeur départemental pour le tirage de nos publications. De quel droit cette immixtion dans les affaires syndicales ?!*

*A aucun moment vous n'entendez nos propositions, si ce n'est que pour les fustiger. Nous ne listerons pas faute de temps toutes vos décisions prises contre ou sans notre avis de représentants des personnels. Notre ambition aujourd'hui est de profiter de ce point de l'ordre du jour afin de faire avancer le dialogue social dans le Nord.*

*Les représentants de la CGT n'ont pas vocation et encore moins l'intention de se muer en « collaborateurs ». Mais ils ne souhaitent pas non plus pratiquer l'opposition systématique. Notre attitude est d'abord liée à votre prise en compte de nos positions et argumentations.*

**Un autre point sensible du dialogue social est celui du principe de non-discrimination en raison de l'activité syndicale.**

*... Nous savons tous ici autour de cette table que l'absentéisme non compensé inhérent à l'activité syndicale est pénalisant pour les collègues de travail des militants syndicaux. Aussi nous vous demandons d'éviter à l'avenir de convoquer le CTPL le mercredi, jour fréquent de temps partiel (cf la Charte du Dialogue Social page 13) ... Dans un univers professionnel de plus en plus exigeant, les « vocations » risquent de se faire rares, au point que le danger serait demain de voir vos interlocuteurs commis d'office...*

*...Enfin pour la CGT, il est évident que seul un accord signé par les organisations syndicales représentant une majorité des personnels doit être appliqué ...*

**Une confiance réciproque est le premier pas à effectuer, la première démarche à engager.**

**Cela nécessite une autre approche du fait syndical de la part de la Direction Départementale.**

Le Trésorier Payeur Général considère que « le département du Nord est un gros paquebot qui avance et qui atteint ses objectifs ».

Il se dit conscient de la difficulté d'informer correctement des évolutions en préparation ou en cours dans le département, indiquant que « la conduite du changement pose toujours problème ». C'est pour tenter de répondre à cette difficulté que la direction a convoqué depuis le début de l'année 4 réunions de cadres A. Toujours du point de vue de la direction, se pose la question de la répercussion réelle des informations aux agents par les cadres A. Ces derniers apprécieront ! Aussi, vu l'importance des réformes en cours, la direction a décidé de la tenue des 5 séances inter-catégorielles B et C afin de dire « où on est, où on va ».

La direction se dit prête à faire la transparence sur l'organisation du réseau, sur « des pistes qui évoluent en fonction de contraintes immobilières », à replacer les réformes dans une perspective par exemple de « professionnalisation de l'accueil de l'utilisateur dans le réseau ». Prête également à mettre en place un groupe de travail permanent avec les organisations syndicales. Dont acte. Nous ne manquerons pas de faire part des suites données.

## **2 - réseau et missions :**

### **mise en œuvre des Hôtels des Finances**

En préalable vos représentants CGT ont déclaré :

*« ...Il s'agit bien de mettre en place progressivement un front office DGI/DGCP dans des accueils fusionnés au sein des Hôtels des finances. ... Ces projets s'inscrivent dans une logique de poly-compétence totale des agents dans le cadre de missions d'accueil et de traitement des demandes des contribuables. ... ces projets s'accompagnent d'une restructuration du réseau du trésor, notamment la poursuite de la spécialisation des postes entre le recouvrement fiscal et le secteur public local ... Beaucoup d'interrogations demeurent sur ce qui va se faire précisément au niveau des protocoles locaux, sur les missions, les périmètres géographiques, l'ensemble du réseau et les autres services, l'aménagement physique, la caisse unique, globalement sur tout ce qui concernera la gestion des agents et leurs conditions de travail (horaires, affectation, formation...). Nous ne sommes plus dans une simple rénovation du module 3 actuel mais bien dans une autre conception de l'accueil qui aura des conséquences sur l'organisation des autres sites CDI et du réseau des trésoreries. »...*

La direction, après avoir affirmé que tous les accueils communs seraient de niveau 3, a donné les informations qui suivent.

### **Ouvertures prévues au 1<sup>er</sup> janvier 2007 :**

- **Denain**, avec 1 trésorerie « fiscale » pure en accueil commun, et 1 trésorerie « secteur local » pure avec accueil spécifique.
- **Hazebrouck**, jusqu'alors « faux nez » ... qui sera donc maintenant vrai nez.
- **Roubaix**, avec fusion de Roubaix-Est et Roubaix-Ouest en 1 trésorerie fiscale significative. A noter que cette nouvelle entité pourrait se voir attribuer des compétences spécifiques en matière de TVA intra-communautaire.

**Chantiers à l'étude** ( c'est à dire avec des démarches très sérieusement engagées, y compris sur les questions de fermeture ou fusion de postes environnants):

- **Armentières**, la municipalité souhaitant récupérer les locaux de la trésorerie municipale, et la trésorerie mixte étant mal installée, création d'une nouvelle trésorerie fiscale pure en Hôtel des Finances et travaux de rénovation et d'agrandissement des locaux actuels du poste mixte qui deviendra 1 poste spécialisé municipal et hospitalier.
- **Cambrai**, réinstallation au 1<sup>er</sup> janvier 2008 du poste Mun. & Hospitalier au rez-de-chaussée du CDI de Cambrai, puis de la trésorerie de Cambrai-Est au 1<sup>er</sup> janvier 2009. La direction mène conjointement une réflexion sur le ressort géographique et la spécialisation éventuelle des postes environnants.

- **Douai**, sous réserve de travaux effectués au CDI.
- **Dunkerque**, Dunkerque-Trésor en Hôtel des Finances avec travaux d'adaptation.
- **Tourcoing**, l'offre immobilière de la DGI est pour l'instant insuffisante (accueil dans une pièce aveugle).

**Chantiers en projet** ( c'est à dire vraisemblables depuis peu et à l'occasion de libérations de surfaces par la DGI):

- **Maubeuge**, la municipale pure et les 2 postes mixtes faisant alors probablement l'objet d'une restructuration.
- **Valenciennes**

### **Une situation particulière : l'hôtel des finances « Grand-Lille »**

La direction parle d'un chantier ambitieux et complexe. De notre point de vue, la 1<sup>ère</sup> difficulté importante est celle de la situation de détresse, de mal-être de nos collègues de la trésorerie de Lille-Forum consécutive à la destruction de leur poste par un incendie. La 1<sup>ère</sup> des ambitions doit être de faire en sorte qu'ils puissent surmonter au mieux ce réel traumatisme.

Il n'en reste pas moins que la direction a l'ambition avec les fusions de Mons en Baroeul, Lille-Forum et Cité de faire au 1<sup>er</sup> janvier 2007 la plus grosse trésorerie fiscale, avec accueil commun dans les meilleurs délais et sous réserve des possibilités immobilières et de travaux engagés à la cité administrative.

A noter que suite à l'intervention de la CGT lors du Comité Hygiène et Sécurité du 27 juin dernier, le Trésorier Payeur Général s'est engagé à ce que tous ces projets soient également présentés en CHS.

### **expérimentation des délégations de compétence inter-trésoreries dans le Nord**

Vos représentants CGT ont déclaré :

*« Des compétences croisées tous azimuts.*

*L'expérimentation des délégations de compétences croisées DGI/DGCP est engagée depuis le début de cette année dans 12 départements : Bouches du Rhône, Finistère, Haute Garonne, Indre, Moselle, Paris, Pas de Calais, Saône et Loire, Haute Savoie, Seine Maritime, Seine et Marne et la Vienne.*

*... S'ajoute dans ce processus, la prochaine généralisation d'une délégation de compétences croisées à l'ensemble du réseau des trésoreries impôts du département...*

*...La DGCP a initialement prévu cette expérimentation du 1<sup>er</sup> mars au 31 décembre 2006, avec un bilan intermédiaire avant l'été, le bilan définitif intervenant à la fin de l'année.*

*Il se trouve que localement cette dernière ne pourrait être entamée qu'au plus tôt le 1<sup>er</sup> juillet, soit 4 mois plus tard.*

*Aussi nous vous demandons de repousser le terme de l'expérimentation et les bilans départementaux intermédiaires et définitifs de ces 4 mois, dans un souci de fiabilité et de sincérité de la restitution de cette expérimentation... »*

La direction départementale a feint de s'étonner de la période et de la durée d'expérimentation indiquées par vos représentants CGT. Nous tenons à la disposition de qui s'étonnerait de ce que nous avançons, le protocole départemental type élaboré par la DGCP.

La vérité, c'est qu'une nouvelle fois il s'agit de la mise en place définitive d'une réforme à moyens constants (donc à moyens minimaux), réforme revêtue du faux nez de l'expérimentation !

Les délégations de compétences inter-trésoreries ont pour objectif affiché d'offrir aux usagers un traitement des demandes les plus courantes portant sur le recouvrement de l'impôt, quelle que soit la trésorerie fiscale à laquelle ils s'adressent dans le département. Pour l'essentiel, les contours de ces délégations de compétence sont :

- l'information générale et la délivrance d'imprimés
- le traitement des demandes en délégation (changements de situation - adhésion, changement de RIB, modulation, suspension, résiliation de mensualisation et prélèvement – délais de paiement encadrés – bordereaux de situation)
- prise en compte des demandes pour les autres trésoreries.

Cette « expérimentation » passe par la signature de protocoles entre comptables définissant le périmètre des responsabilités.

La DGCP a formé « dès la semaine précédent ce CTPL (sic) » des formateurs départementaux. La formation des agents du département concernés est donc imminente !

### **modernisation du réseau**

Sous ce vocable, plusieurs points pour certains déjà évoqués lors du CTPL de février dernier ont retenu notre attention :

#### **- fusion des gestions conjointes du Cambrésis au 1<sup>er</sup> janvier 2007**

Gouzeaucourt avec Masnières et Walincourt avec Clary. La signature d'une charte avec les maires concernés précisant des modalités de tenue de permanences est imminente.

#### **- rénovation des locaux de Lille-CHU sur 2006 et 2007**

- **fusion de Santes et Haubourdin** en janvier 2007, avec projet de réinstallation dans des locaux neufs sur le site de l'ex usine DMS à Loos.
- **réinstallation de Villeneuve d'Ascq** au 1<sup>er</sup> janvier 2007 dans un local plus adapté après travaux de décloisonnement.
- **Chéreng** supprimée au 1<sup>er</sup> janvier 2007, le secteur communal partant à Villeneuve d'Ascq et le recouvrement sur Roubaix.
- **Cysoing** rattaché à Templeuve au 1<sup>er</sup> janvier 2007, la commune de Templeuve engagerait des travaux et une permanence serait assurée à Cysoing.
- **Phalempin et Annoeullin** voient les projets les concernant ajournés.

### 3- formation professionnelle

La direction, compte tenu de l'heure déjà fort avancée, a proposé au CTPL de soit reporter ce point de l'ordre du jour au prochain CTPL programmé pour septembre, soit de l'aborder de manière synthétique. Vos représentants CGT ont exprimé toute l'importance qu'ils attachent à ce sujet, et ont rappelé que leur syndicat revendique de longue date une formation professionnelle choisie par le salarié au moins égale à 10% du temps de travail et à la charge de l'employeur.

Ils ont donc demandé d'aborder ce point rapidement le jour même, avant d'y consacrer une large part du CTPL de septembre. La direction s'y est engagée.

Nous nous devons de signaler l'effort significatif fait par la direction du Site de Formation Professionnelle (S.F.P., anciennement C.F.P.U.) pour la bonne information de vos représentants, au travers d'un document exhaustif d'une quarantaine de pages.

A l'écoute des propos de la direction, il nous a semblé percevoir une évolution dans le sens d'une régionalisation et d'une « interdirectionnalisation » DGI/DGCP, particulièrement avec des formations conjointes à l'accueil commun dès la fin de cette année. A suivre...

### 4- questions diverses

...parmi d'autres...

- **la notation/évaluation**, des divers propos tenus et par ailleurs nettement moins lénifiants que lors de sa mise en place, se résumerait à une question purement arithmétique, à peine corrigée par les quelques miettes tombant des arrondis (inférieurs à 0,6) des opérations de répartition entre services et postes comptables. La réserve départementale serait légèrement abondée pour les recours en révision de note qui feront l'objet d'une C.A.P. locale en septembre prochain.
- **création d'une mission économique régionale**, placée sous la responsabilité de la chef de la M.E.E.F. et regroupant la même M.E.E.F., l'action économique relevant du D.E.E.F. et l'intelligence économique.
- **le restaurant de la T.G.** sera bien amputé d'une partie conséquente de sa surface, malgré la signature par plus de 650 rationnaires de la pétition de la CGT ainsi que de ses propositions alternatives pour l'agrandissement du CEL.
- **la création d'un espace fumeurs** n'est pas rejetée sur le principe, mais prendra du temps...

Vos représentants CGT au CTPL,

Patrice LESCOT

Jean-Marie MASSE

Jean-Rémy VANDEVOORDE

*Bulletin de contact et de syndicalisation*

**Je souhaite :**

- prendre contact
- me syndiquer



Trésor Nord

NOM : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Grade : ..... Poste d'affectation : .....

.....

.....

à renvoyer à SNT CGT Nord, 82 avenue Kennedy – 59033 LILLE Cedex - Tél : 03 20 62 42 84 – Fax : 03 20 62 41 21 ou 45 96

Contact : [TRESOR.CGT59@WANADOO.fr](mailto:TRESOR.CGT59@WANADOO.fr) - Sur Intranet : <http://www.tresor.cgt.fr/59>